

**TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DES PARCS ET
PROMENADES
CREDIT-CADRE ANNUEL 2001**

Préavis n° 177

Lausanne, le 5 octobre 2000

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et promenades publics pour l'exercice 2001.

2. Préambule

Les nombreux parcs et espaces verts de la Ville entretenus par le Service des parcs et promenades forment un patrimoine cher aux Lausannois. Ceux-ci, ainsi que leurs hôtes, en bénéficient directement en les fréquentant, en utilisant les aménagements mis à leur disposition et, indirectement, par les bienfaits prodigués par ces poumons de verdure.

Le crédit-cadre permet de financer les adaptations indispensables et les interventions destinées à maintenir des équipements dans un état satisfaisant.

3. Situation du crédit-cadre 1999

A l'exception de la première étape de réaménagement de la place de jeu de la place du Nord, qui devrait cependant être achevée cette année encore, les autres objets sont liquidés et les comptes bouclés ou en passe de l'être.

I) Travaux relatifs aux modifications des aménagements liés au domaine public

Prévu	fr.	100'000.00	
Engagé	fr.	203'000.00	(av. du Léman, ch. de Montelly, rue de la Borde et ch. de Pierrefleur)
Payé	fr.	131'288.60	
Montant final estimé	fr.	203'000.00	

II) Travaux de réfection de parcs et promenades

Prévu	fr.	500'000.00	
Engagé	fr.	430'000.00	(av. de Rhodanie, pyramides de Vidy, volières de Mon-Repos, promenade de la Sallaz, cimetière du Bois-de-Vaux)
Montant final payé	fr.	425'761.65	

III) Travaux d'adaptation et amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Prévu	fr.	200'000.00	
Engagé	fr.	166'500.00	(place du Nord, places de jeu des Faverges et de Vers-chez-les-Blancs et éléments de sécurité)
Payé	fr.	104'488.00	
Montant final estimé	fr.	166'500.00	

4. Situation du crédit-cadre 2000

Ainsi que mentionné dans les préavis n° 50 du 10 septembre 1998 et le n° 105 du 30 septembre 1999, l'ouverture de chantier est tributaire non seulement de travaux effectués par d'autres intervenants mais aussi de la survenance d'urgences, ce qui explique que la liste des objets prévus n'a pu être réalisée intégralement.

I) Travaux relatifs aux modifications des aménagements liés au domaine public

Prévu	fr.	150'000.00	(av. de Menthon, place de l'Europe, place du Vallon, Faverges)
Engagé	fr.	129'000.00	
Payé	fr.	40'163.55	
Montant final estimé	fr.	129'000.00	

II) Travaux de réfection de parcs et promenades

Prévu	fr.	400'000.00	(quartier de la Bourdonnette, zone Nord de la Riponne, jardin Dapples, Désert)
Engagé	fr.	331'750.00	
Payé	fr.	170'782.30	
Montant final estimé	fr.	332'000.00	

III) Travaux d'adaptation et amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Prévu	fr.	250'000.00	(remplacements toboggans, divers jeux et places de jeu, place du Nord)
Engagé	fr.	339'000.00	
Payé	fr.	73'287.60	
Montant final estimé	fr.	339'000.00	

5 Interventions prévues en 2001

5.1 Travaux prévus

Ainsi que rappelé plus haut, la liste des objets est donnée à titre indicatif : des impératifs liés à la gestion des chantiers, les urgences et des travaux liés à des chantiers privés étant en mesure d'en modifier le contenu.

I. Travaux relatifs aux modifications des aménagements liés au domaine public

Les lieux d'intervention seront choisis selon le suivi des affaires et des travaux financés par d'autres services. Il est cependant déjà prévu des travaux à l'av. du Grand-Chêne, à la route d'Oron et au Bois-Gentil.

fr. 220'000.00

II. Travaux de réfection de parcs et promenades

- Parc de Valency : fr. 200'000.00
Intervention initialement prévue pour 2000 et décalée en raison de disponibilités financières insuffisantes.

- Quartier de la Bourdonnette : fr. 80'000.00
Deuxième étape de la réfection des aménagements hors droit de superficie.

- Montbenon, à proximité de la fontaine Edouard-Dapples fr. 30'000.00 fr. 310'000.00

III. Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Une grande partie des aménagements ludiques ne correspondent plus aux standards actuels; il est donc nécessaire d'intervenir non seulement sur le mobilier lui-même mais aussi sur l'environnement (zones souples, plantations, clôtures).

- Remplacement de plusieurs toboggans fr. 80'000.00

- Place de jeu « Champ-du-Grand-Chêne »
ch. Isabelle-de-Montolieu
Transformation et réfection du revêtement souple fr. 40'000.00

- Place de jeu de Chailly au chemin du Devin
Réaménagement fr. 150'000.00 fr. 270'000.00

TOTAL

fr 800'000.00

5.2 Plan des investissements

Le montant de ce crédit figure au plan des investissements 2000-2003 pour un montant de 800'000 francs.

6. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 177 de la Municipalité, du 5 octobre 2000 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et promenades en 2001 ;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6600.390 et 6600.331 du budget de la Sécurité Sociale et de l'Environnement, Service des parcs et promenades ;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire :
François Pasche